

Camping du Mouchet

Les Margouillères • 86300 la Chapelle-Viviers

Contrat de location d'un mobil-home ou d'un emplacement

Informations client

Nom: _____ Prénom: _____
Adresse: _____
Code postal: _____ Ville: _____
Tél: _____ Portable: _____
Email : _____
Souhaitez-vous recevoir votre confirmation de réservation par mail ? Oui Non

Détail des locataires

Nom	Prénom	Date de naissance

Immatriculation: _____ Nbre de pers: _____
Attention! Un seul véhicule est autorisé par emplacement (Nombre de pers. Max. par emplacement selon nbre de couchages)

Animal: Oui Non **Les mineurs non accompagnés d'un adulte ne seront pas admis**

Infos séjour, je désire louer:

Date d'arrivée: de 15h00 à 19h30

Date départ: de 9h00 à 11h00

Mobil-home:

3/5 pers. 4/6 pers.

5 pers. Eco. 6/8 pers.

5 pers. 7/9 pers.

Emplacement nu

Acompte à verser:

Acompte (30% du séjour)

Total acompte à régler :	€
---------------------------------	---

Total du séjour à régler * :	
-------------------------------------	--

Comment avez-vous connu le camping du Mouchet ?

Bouche à oreille Réseaux sociaux

Internet Déjà venu

Autre:

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de location (au dos de ce document) et m'engage à les respecter

Date et signature:

Si règlement par virement:

Virement bancaire:

IBAN: FR76 1870 7007 3131 3214 5176 213

Code BIC: CCBPFRPPVER

Merci de nous indiquer le jour du virement

* Taxe de séjour en sus, à régler le jour de votre arrivée

Conditions générales de location

La Réservation :

La réservation ne pourra être traitée qu'à réception du contrat de location accompagné d'un acompte dont le montant est calculé en fonction du type et du mode de location :

- Pour la réservation en directe d'un **hébergement** : 30% du montant
- Pour la réservation sur notre site d'un **hébergement** 50 % du montant

La réservation est nominative, il est interdit de sous-louer ou de céder à un tiers. Toute modification du contrat pouvant entraîner la variation du montant des redevances en plus ou en moins, doit être signalée et ne sera effective qu'après accord du gestionnaire. En cas de déclaration inexacte, le contrat pourra être résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping.

Note : les mineurs non accompagnés d'un adulte ne seront pas admis.

Les modalités de paiement :

Accompagné du contrat de réservation signé : par chèque bancaire ou CCP, chèques vacances ANCV (en entier avec talon du haut), ou par carte bancaire (16 chiffres + date d'expiration + le cryptogramme) pour les réservations par fax, téléphone ou internet.

Le solde des séjours :

Le règlement du solde de votre séjour s'effectue à votre arrivée lors de votre enregistrement.

Pour le règlement du solde du séjour, les chèques d'un montant supérieur à 50 € sont refusés à la réception du camping.

Les Tarifs :

Ils comprennent :

- La location de l'hébergement (pour le nombre de personnes indiqué, un bébé comptant pour une personne),
- la fourniture en gaz, eau et électricité pour les hébergements,
- l'accès aux aires de jeux

Ils ne comprennent pas :

- la taxe de séjour (cette taxe municipale est obligatoire et est perçue avec le solde, au tarif en vigueur et pendant la période de perception),
- les suppléments tels que : lave-linge, sèche-linge, le nettoyage de la location en fin de séjour,
- les cautions pour les locations demandées en garantie d'une restitution de la location en BON ETAT (300€ restitués lors du départ après inventaire, sous réserve de matériel manquant ou détérioré).

Cautions :

Une caution de 250 € vous sera demandée le jour de votre arrivée, en garantie d'une restitution de l'hébergement en bon état, ainsi qu'une caution supplémentaire de 50 € en garantie d'une restitution de l'hébergement en parfait état de propreté.

Un contrôle de l'hébergement est effectué avant chaque arrivée par le personnel du camping.

Le jour de votre départ, nous vous demandons de respecter les consignes (faire le ménage, dégivrer, nettoyer et sécher le réfrigérateur ...).

A votre arrivée, il vous sera demandé de convenir de l'heure de l'état des lieux de sortie. Un personnel du camping effectuera un contrôle de votre location, et les cautions vous seront restituées.

Divers : Animaux, terrains de jeux, circulation, prise de vue...

- Le raccordement des véhicules électriques est interdit dans les locatifs et dans l'enceinte du camping. (risque de surcharge et d'incendie). En cas de besoin, adressez-vous à l'accueil.
- Les chiens sont acceptés, un par emplacement ou locatif. *(Hors 1ère et 2ème catégories qui sont interdites)*
Ils doivent être tenus en laisse, tatoués et vaccinés. Leur carnet de santé vous sera demandé le jour de votre arrivée.
Ils ne doivent être laissés en liberté, ni même enfermés en l'absence de leurs maîtres qui en sont civilement responsables.
- Les barbecues sont interdits dans l'enceinte du camping. Des barbecues collectifs sont à votre disposition. Les barbecues électrique sont tolérés sur les parcelles mais interdit sur les terrasses bois.

- Nous pouvons être amenés à vous photographier ainsi que votre famille pour les besoins publicitaires de notre camping. Si vous ne le souhaitez pas, il vous faudra nous le notifier par courrier recommandé avant votre arrivée.

A votre arrivée vous êtes tenu de lire et d'appliquer le règlement intérieur. Il est affiché à l'entrée du camping, à l'accueil ou disponible sur simple demande.

Extrait du règlement intérieur

- Silence : la circulation des véhicules à moteur est limitée à 10 km/h
L'usage d'appareils sonores, le bruit, ne doit pas être perçu au-delà du périmètre de chaque emplacement. A partir de 23h, il est obligatoire que chacun respecte le droit au repos de ses voisins.

Arrivée retardée - départ anticipé - annulation

Le gestionnaire du camping doit être avisé par écrit (email ou courrier) de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver votre location d'emplacement ou d'hébergement. Sans nouvelles de votre part 24 heures après la date d'arrivée prévue, il se réserve le droit de disposer de l'emplacement prévu.

Il n'y a aucun remboursement, ni aucune réduction dans le cas d'une arrivée retardée ou d'un départ anticipé quelles qu'en soient les raisons. Le règlement de la totalité des jours et/ou nuitées réservés est dû en intégrité au camping.

En cas d'arrivée tardive, hors horaire d'ouverture de l'accueil, un dédommagement sera appliqué d'office. Soit, 10€ par heure commencée.

En cas d'annulation, l'acompte reste dû au camping.

Tri sélectif

Vous êtes tenu d'appliquer le tri de vos déchets selon les consignes territoriales (informations sur simple demande à l'accueil).

Des sacs poubelles et de tri sont à votre disposition, gratuitement, à l'accueil.

Un local de tri se situe à l'entrée du camping ainsi qu'un container à verre sur le parking de l'étang.

Assurance

En signant ce contrat, vous attestez être détenteur(trice) d'une assurance responsabilité civile pouvant couvrir les dégradations sur les biens d'autrui.

Conformément à l'article L. 152-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation CM2C dont nous relevons.

Par voie électronique : <https://cm2c.net>

Par voie postale : **CM2C - 14 rue saint Jean 75017 Paris**